

ABONNEMENT.

Saumur :	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8
Poste :	
Un an	35 fr.
Six mois	18
Trois mois	10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. RICHARD et C^{ie},
Passage des Princes.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne. 20 c.
Réclames, — 30
Faits divers, — 75

RÉSERVES SONT FAITES :

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

On s'abonne :

A SAUMUR,
Chez tous les Libraires ;
A PARIS,
Chez MM. HAVAS-LAFFITE et C^{ie},
Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le lundi excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 25 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

21 Septembre 1873.

Chronique générale.

On lit dans le *Courrier de Paris* :

« Dans une réunion très-importante qui a eu lieu jeudi soir chez M. Jules Simon, il a été décidé que M. Thiers réunirait promptement les conseillers municipaux, les conseillers généraux et les électeurs notables de province qui sont en ce moment à Paris et qui laissent tous, du reste, leurs cartes ou leurs adresses chez M. Thiers et chez M. Jules Simon, et qu'une réunion générale serait convoquée du 20 au 25 octobre. »

« On se préoccupe assez, en ce moment, à la préfecture de police, de certaines réunions politiques tenues pendant la nuit dans divers quartiers excentriques de Paris. »

« On convoquerait chaque soir, paraît-il, un certain nombre d'ouvriers à ces réunions qui, le lendemain, convoqueraient à leur tour les individus dont on connaît les sentiments exaltés. »

« On presse, en ce moment, tous les conseillers municipaux, qui ont quelques ramifications avec le parti radical, à provoquer des adresses aux députés pour leur demander de se rallier à l'Union républicaine. »

« Le gouvernement est informé par les préfets de toutes ces manœuvres qui se concertent en province pour amener une conflagration des pouvoirs, ce qui l'aurait déterminé à prendre des mesures définitives vis-à-vis des fonctionnaires trop zélés pour la subversion du gouvernement du 24 mai. »

Voilà bien la campagne qui continue, l'agitation en permanence, comme nous l'avons vue depuis trois ans, toutes les fois que le parti républicain a eu besoin de réveiller le zèle un peu endormi du public.

Lorsque M. Thiers était au pouvoir, c'était un mot d'ordre dans toute la province de rédiger des adresses louangeuses. Les conseils municipaux, les conseils d'arrondissement, les conseils généraux, tous parlaient ou écrivaient pour flatter « l'illustre vieillard ! »

Aujourd'hui, la pratique des adresses va reprendre avec plus de fureur que jamais.

Elle n'est ni plus légitime ni plus légale. On oublie trop que la loi défend aux corps délibérants toute proclamation, adresse, manifestation politique. Leurs membres ont beau se réunir dans un autre local que celui de leurs séances ordinaires, ils gardent toujours leur caractère de conseillers municipaux ou généraux, puisqu'ils agissent en cette qualité. Ils respectent la loi, comme M. Guérin... « en la tournant ! »

Il est temps que le gouvernement prenne des mesures contre ces manœuvres, et nous l'approuvons fort de ramener les fonctionnaires trop zélés à la stricte application de la loi.

Nous reproduisons, sous toutes réserves, ces informations que nous trouvons dans le *Salut public*, de Lyon :

« On nous assure que, dans diverses réunions tenues dans les cantons ruraux du département et surtout aux abords des centres industriels, réunions auxquelles assistaient des députés radicaux du Rhône, des conseillers généraux et d'arrondissement, il aurait été décidé de ne rien faire tant qu'on ne touchera pas à l'étiquette de République, mais de prendre immédiatement les armes si l'on veut rétablir la monarchie. »

« On se proposerait d'organiser une sorte de résistance dans les campagnes ; les villes, où les moyens d'action sont insuffisants, eu égard aux forces dont le gouvernement dispose, resteraient en dehors du mouvement. On espère que les paysans, très-hostiles d'ordinaire aux radicaux, deviendraient leurs alliés au moins passifs dès qu'il s'agirait de combattre la royauté de droit divin. »

Nous ne doutons pas que le gouvernement ne surveille de près les manœuvres des radicaux et, s'il en est ainsi, le pays n'a rien à craindre de leurs menaces.

La France donne, au sujet d'une réunion qui a eu lieu chez M. Léon Say, les renseignements suivants :

« Hier au soir, plusieurs membres du centre gauche présents à Paris se sont réunis chez M. Léon Say. Les points principaux de la lettre adressée par M. Léon Say à ses collègues, il y a peu de jours, ont été développés et discutés. »

« L'Assemblée a paru tomber d'accord sur la nécessité de voter contre toute tentative de restauration monarchique. »

« Dans le cas où les députés républicains auraient la majorité, quelques membres ont proposé de demander immédiatement la prorogation des pouvoirs du maréchal de Mac-Mahon. D'autres ont paru incliner vers la dissolution. Ce dernier parti aurait même réuni un plus grand nombre d'avis favorables que le premier. »

« Quelques députés ont déclaré qu'avant de quitter leurs départements, les électeurs leur avaient adressé les feuilles de pétition pour la dissolution de l'Assemblée que les radicaux ont fait signer, il y a plusieurs mois, dans les campagnes. »

« Les membres du centre gauche seraient-ils donc obligés d'endosser ces signatures ? Ce dernier trait prouverait une fois de plus que les membres du centre gauche sont prisonniers des radicaux, et qu'ils sont prêts à exécuter les conditions de la capitulation. »

Dès aujourd'hui, la proposition de rétablir la monarchie, en la personne de M. le comte de Chambord, compte 350 adhésions, d'après l'*Univers*.

Il y a encore environ 80 députés qui ne se sont prononcés ni pour, ni contre le rétablissement de la monarchie.

aux désastres. Chaque fois qu'il avait fallu se battre, il s'était bien battu, ni mieux ni moins bien que ses camarades. Enfin, le 4^o zouaves arrive sous Metz.

C'est là que le drame commence.

Le jour de la capitulation arrive. A dire vrai, ce jeune homme n'avait plus le fier et puissant entraînement des premiers jours. Il avait usé, aux douleurs morales et aux souffrances physiques, sa belle énergie et son courage indomptable.

Un proverbe espagnol dit : « Chaque homme est brave ou lâche une fois dans sa vie. » Or, notre jeune soldat se disait qu'il avait fait presque son devoir. Il regrettait, au fond du cœur, sa bonne existence tranquille et heureuse d'autrefois.

Est-ce que l'égoïsme n'est pas le plus fort de tous les sentiments humains !

Enfin, tranchons le mot, il en avait assez. Toujours des grand gardes dans la boue, sous la pluie, à travers les balles. Gravelotte, Saint-Privat, Rézonville, les batailles de géant, tout cela le fatiguait.

Puis on capitule. Son premier sentiment

fut un soulagement profond. Il allait être à l'abri des coups de fusil, à l'abri des bombes et des obus. S'il n'était pas très-gai d'être prisonnier des Allemands, au moins cela valait-il mieux, selon lui, que les dangers inutilement courus.

Je n'embellis ni ne veux enlaidir mon héros. Je le dépeins tel qu'il était.

Par malheur pour son repos, il rencontre, sur le chemin de Metz, un chariot plein de drapeaux qu'on menait à l'arsenal pour être livrés ensuite à l'ennemi. C'était un chariot traîné par un cheval boiteux. Comment ne l'avait-on pas mangé lui aussi ? Mystère !

Le soldat eut comme une attraction puissante. Malgré la nuit, il voyait briller l'aigle dorée qui surmonte la hampe des drapeaux. Et, comme si la fortune eût été là-dedans, il se mit à suivre lentement ce chariot mesquin...

C'est que ce chariot portait l'âme de la France !

Au bout d'un quart-d'heure, le soldat n'avait plus qu'une idée : toucher un de ces

M. Thiers s'est formé un état-major de députés et d'aspirants aux fonctions publiques, qui vont relancer dans les départements les députés indécis ou réputés douteux, pour les presser de donner leur signature à la proposition de proclamer la République définitive.

Les princes d'Orléans restent parfaitement fidèles à l'attitude prise dans l'entrevue du 5 août. Menacés d'un nouvel exil et d'une nouvelle confiscation, soit que la République radicale triomphe, soit que l'empire revienne, ils insistent vivement auprès de leurs amis dans l'Assemblée pour qu'ils évitent de soulever de nouvelles difficultés qui pourraient faire avorter le vote en faveur de la monarchie.

On dit le maréchal de Mac-Mahon de moins en moins disposé à accepter une prolongation de ses pouvoirs.

La correspondance Dubreuil prétend que l'on signale de nouveaux députés du centre droit ou du centre gauche hésitants qui se seraient ralliés à la République. Citons parmi ceux-ci, dont l'adhésion paraît la plus certaine, MM. Chatelain, Montrieux et Max Richard, députés de Maine-et-Loire, Cailoux (de la Sarthe), Delacour, Dufournel, Prétavoine, Balsan et Mathieu Bodet, du groupe Target, qui, au 24 mai, votèrent contre M. Thiers.

MM. les députés républicains continuent à écrire :

MM. Wolowski, Pernolet, de Pressensé, de la Seine, candidats de l'Union conservatrice de la presse parisienne en 1871, déclarent à M. Hérold que leur vote est à la République.

MM. Charles Rolland (Saône-et-Loire), Lerminier (Orne), protestent de leur dévouement à la République.

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LA LÉGENDE DU DRAPEAU.

Voici : c'est une histoire qu'on m'a contée. Elle m'a tellement émue que je ne puis résister au désir de la répéter ici.

A Metz, pendant le blocus, se trouvait parmi les engagés volontaires un jeune homme appartenant à l'une des meilleures familles de Paris. Ce jeune homme n'était ni meilleur ni pire que la plupart de ses contemporains. Il avait vécu en oisif, parce qu'il n'avait rien de mieux à faire. Que de gens restent les bras croisés parce qu'en les décroisant, ils n'auraient pas l'occasion de s'en servir !

Arrive la guerre. Comment fut-il pris un beau matin d'une noble fièvre patriotique ? Je ne saurais le dire. La vérité est qu'une nuit il s'endormit sous la tente, engagé au 1^o zouaves. Puis les désastres succédaient

drapeaux. Il ne résista pas à la tentation. Il avança la main. Ce contact des haillons troués de balles lui donna un pressentiment.

Ma foi ! quel éclair de folie lui traversa la cervelle ? Je l'ignore. Mais il saisit insolemment un de ces drapeaux dans sa main et s'enfuit, à travers champs, le serrant sur son cœur, comme un voleur eût fait d'un trésor.

Il courut, il courut longtemps. La fatigue l'avait pris : il s'assit. Il faisait nuit sombre. A travers l'obscurité, il sentait palpiter sous ses doigts l'étoffe durcie du drapeau. Cela le faisait trembler. Enfin, il se releva, et continua sa marche au hasard.

Où allait-il ? Il n'en savait rien. C'était comme un vent de folie qui continuait à le pousser en avant, sans qu'il sût où il était, entraîné par cette force invisible.

Tout-à-coup, il s'arrêta, la Moselle était devant lui, à cent mètres. Puis, à droite et à gauche, des avant-postes prussiens. Alors une idée lui vint, idée soudaine qu'il n'eut même pas le temps de sonder : sauver le

Dans le troisième arrondissement de Paris, on fait signer aux commerçants et industriels une protestation contre la monarchie.

* *

On lit dans le *Journal des Débats* :

Nous apprenons que M. Casimir Périer a invité à se réunir chez lui, jeudi soir 13 octobre, les députés qui avaient adhéré au programme de la réunion dite de la République conservatrice.

* *

On lit dans le *Constitutionnel* :

« Quelques députés de la gauche ont agité de nouveau la question de démission en masse de tous les membres des groupes républicains, espérant qu'à la suite de cette détermination l'Assemblée ne serait point en nombre pour voter la monarchie. Le centre gauche combat énergiquement cette proposition ; MM. Grévy, Christophle, Léon Say, Ricard, disent à leurs collègues qu'il importe plus que jamais que les partisans du suffrage universel soient à leur poste à l'Assemblée lorsqu'on discutera la loi électorale. »

Au fond, ces messieurs du centre gauche craignent beaucoup de ne pas être réélus ; ils ne se trompent pas.

* *

Une correspondance du *Journal d'Angers* prétend que, dès aujourd'hui, la retraite de M. Ernoul et de M. de La Bouillerie est regardée comme certaine. Les amis eux-mêmes de ces ministres annoncent leur prochaine démission.

Le duc de Broglie, quoique moins engagé que ses deux collègues de la droite dans la fusion, s'est cependant un peu avancé sur ce terrain dans son discours prononcé récemment dans l'Eure. On ne sait pas encore s'il suivra dans leur retraite MM. Ernoul et de La Bouillerie.

Le ministre de l'intérieur, M. Beulé, a gardé une plus grande réserve, aussi bien que MM. Batbie, Magne et Deseilligny ; il qualifie l'essai de restauration du comte de Chambord d'une façon assez sévère. Ces messieurs ne cachent pas leur sentiment sur les élections dernières, dont ils attribuent en partie l'accentuation radicale à la levée de boucliers des légitimistes.

Il est probable que les modifications ministérielles se feront dans le sens de la réunion Pradié, dont les membres ont montré une très-grande réserve vis-à-vis de la fusion, lorsqu'elle paraissait avoir le plus de chances.

* *

On dit que le maréchal Mac-Mahon, aussi bien que les ministres, se montrent fort émus des dernières élections, et que des projets de lois d'une grande importance seront présentés à la rentrée de la Chambre.

* *

Un groupe de députés appartenant aux diverses réunions de la gauche avaient délé-

gué MM. Alfred André, Vautrain, Krantz, le comte Rampon, Lazaze et Léon Say pour demander au Président de la République de réunir immédiatement les électeurs des départements où il y a des vacances.

M. Léon Say a été reçu par M. le maréchal de Mac-Mahon ; il lui a demandé une audience pour les députés désignés.

Le Président de la République a répondu que le conseil des ministres avait délibéré le matin sur la question, qui serait tranchée dans un nouveau conseil tenu lundi matin ; que dès lors l'audience devenait inutile ; et il a invité M. Léon Say à lui exposer les raisons que les délégués devaient développer. Celui-ci s'est exécuté, et nous nous abstentions de résumer son argumentation qui, depuis quelques jours, traîne dans tous les journaux républicains.

Le maréchal de Mac-Mahon, sans donner son opinion personnelle, a déclaré que les ministres et lui examineraient avec soin la question, ajoutant que les partis seraient peu disposés à attendre les nouveaux élus, dont l'élection ne pourrait pas avoir lieu avant le 16 novembre.

Il est évident, en effet, que la question entre la République et la monarchie sera tranchée avant cette époque.

LA SITUATION ET LA PRESSE.

Les journaux commencent à faire connaître leur opinion sur les graves résolutions prises dans la réunion des bureaux de la droite. Il est bon d'éclairer la situation par les diverses appréciations de la presse. Les députés de la droite doivent savoir quels soutiens ils ont, et quels adversaires.

Parmi les journaux du matin, les radicaux dominent. Chez eux éclatent la fureur et la menace. Après avoir affecté une quiétude méprisante pour les projets de restauration monarchique, ils sentent aujourd'hui qu'un coup décisif a été porté à la République par l'accord de toutes les fractions de la droite. Leur langage est significatif.

La *République française* veut feindre encore de croire que rien n'est fait, que les royalistes n'auront pas la majorité au sein de l'Assemblée, qu'ils n'oseront pas proclamer la monarchie devant le pays ; mais les injures accompagnées de menaces dont elle accable les membres de la droite montrent ses véritables sentiments.

« Certes, nous trouvons bien impudents les royalistes qui osent parler du pays, des vœux du pays de la France. Ils n'ont pas osé produire devant le scrutin un champion assez hardi pour prononcer le nom d'Henri V ! Ils sont une poignée d'hommes perdus devant l'opinion, qui comptent sur la lâcheté publique et sur l'emploi de la force. »

« Nous voudrions bien le voir, le prétendant, seul, essayant de la liberté, noyé au milieu de cette France qui le repoussait quand il gardait à la main son drapeau blanc, et qui le méprise aujourd'hui qu'il se cache sous le drapeau que sa race a toujours combattu, même avec le secours de l'étranger. Nous voudrions bien le voir à Versail-

les, interrogeant la France d'une façon ou de l'autre, pour savoir ce qu'elle pense de lui.

« Mais il y a des expériences qu'il ne faut pas tenter. Il y a des périls qu'il ne faut pas braver. Il y a des passions qu'il ne faut pas exaspérer. Il y a des colères qu'il ne faut pas provoquer. Nous voulons prendre encore toutes ces tentatives gaiement. »

Le *Rappel* n'affecte pas cette gaieté ; il trouve que la prétendue comédie, dont il s'est amusé, devient sérieuse, il voit trop le dénouement qui l'exaspère.

« Quand un vaudeville a trop lassé le public et qu'il se poursuit néanmoins, malgré les rires, les bâillements, les sifflets et les huées, alors tout le parterre se lève et, d'une seule voix, demande qu'on baisse la toile. On est écœuré et révolté. On ne veut plus rien entendre. »

« En politique, nous en sommes là. En voilà assez. C'est trop. Le pays a des nausées. Le spectacle qu'on nous donne a trop duré. Baissez la toile ! »

« Cela est trop, à la fin ! Cela révolte tous ceux qui ont encore un peu de raison, tous ceux qui sont encore en possession d'une conscience. Baissez la toile ! »

« Non-seulement tout cela est odieux, mais tout cela jette dans le pays l'inquiétude et le trouble. »

« Baissez la toile ! En voilà assez. Il est prouvé aujourd'hui que, si vous pouviez faire la monarchie, cette monarchie serait en horreur à la France. Il est prouvé qu'elle ne naîtrait pas viable. Il est prouvé que votre comédie fatigüe et irrite le pays. Baissez la toile ! »

Pour le *Siècle*, qui se croit toujours en république, comme si la république avait jamais été proclamée, les restaurateurs de la monarchie qui « inclinent leur droit et leur raison devant le comte de Chambord » ont abdiqué leur mandat et perdu tous droits, ils sont en état de rébellion contre la république.

« Ainsi, dit-il, nous avons la pleine et entière faculté d'appeler factieux des hommes qui, au mépris de toutes les lois et de toutes les institutions existantes, déclarent aujourd'hui que la monarchie est faite, et qui, sous l'égide de la république, donnent en ce moment le nom de Henri V à l'hôte de Frohsdorff ou de Salzbourg. »

L'autre *Siècle*, celui de M. About, n'a pas eu le temps d'exhaler convenablement son dépit. Pour savoir jusqu'où va sa rage injurieuse, il faut attendre que M. About ait pris la plume.

La menace perce à travers l'irritation des feuilles radicales. Le parti républicain n'a plus qu'une ressource : l'émeute ; et déjà il s'efforce, par ses organes, d'exciter les plus mauvaises passions contre la monarchie. La droite fera bien de surveiller ces journaux.

Dans son zèle bonapartiste, le *Gaulois* n'est pas loin de tenir le même langage que les feuilles radicales ; il met encore aujourd'hui quelque décence à sa mauvaise hu-

meur contre « le coup d'Etat parlementaire » de la majorité qui empêche un coup d'Etat bonapartiste. Le *Constitutionnel*, qui fait cause commune avec la presse bonapartiste, tout en affirmant qu'il n'est pas de cette compagnie, n'en est pas moins mécontent ; mais il se borne à dire que « la déclaration des bureaux de la droite manque de la netteté et de la précision si nécessaires dans les circonstances actuelles. »

C'est moins spirituel que le *Gaulois* qui, s'échauffant sur la réserve de l'initiative royale formulée dans la note, où il voit un noir complot, dit que, « sous le nom de M. Initiatif, » comme autrefois Louis XVI sous le nom de M. Veto, « le pays et l'Assemblée condamneront dans quelques jours M. le comte de Chambord et ses chances monarchiques. »

Le *Figaro* est enchanté de la solution, qui est, dit-il, telle qu'il la désire ; le *Paris-Journal* s'en montre également satisfait.

Quant au *Journal des Débats*, il accomplit tranquillement l'évolution monarchique préparée depuis quelque temps par M. John Lemoinne ; il enfourche le dada de la monarchie constitutionnelle et libérale, après avoir été à cheval à la fois sur la monarchie et sur la république. Le public ordinaire ne peut manquer d'applaudir à ce nouveau tour d'adresse. Nous félicitons du reste les *Débats* de sa voltige.

LES SOMMATIONS.

La mode est aux sommations des électeurs ; les radicaux somment les députés conservateurs, qu'ils n'ont certainement pas élus, de se conformer à leur volonté. Deux députés de la Seine-Inférieure, MM. Lanel et Le Bourgeois, à une sommation de ce genre, ont fait une réponse très-verte, où nous lisons ce qui suit :

« Lorsque le mandat de député, que nous n'avons ni sollicité, ni même ambitionné, nous a été offert, les honorables citoyens qui ont été intermédiaires entre nous et les électeurs ne nous ont pas demandé de profession de foi, sûrs que nous voterions toujours suivant notre conscience ; c'est ce que nous croyons avoir toujours fait. »

« Nous désirons conserver cette situation, ne subir de pression d'aucun côté, et lorsque l'heure sera venue de statuer sur des questions qui ne sont encore ni posées ni formulées, nous déterminerons d'après notre conscience, le sentiment du pays et les lumières de la discussion. »

« Après l'expiration de notre mandat, nos électeurs jugeront notre conduite et nos votes. »

Une sommation du même genre a été adressée aux députés monarchistes de la Gironde par des conseillers généraux, d'arrondissement et municipaux, tous radicaux de la plus belle eau, et qui, au mois de février 1874, ont voté pour M. Gambetta. Elle n'aura pas plus de succès.

— Allons, partons, dit-il. Ils ne sont pas dignes de recevoir mon drapeau sauvé !

Il demanda tout simplement à rejoindre. On l'envoya au 3^e zouaves, qui s'était reformé après s'être échappé de Sedan, à moitié écharpé dans la retraite.

Il assista ainsi aux premières batailles. A Coulmiers, il fut blessé. La balle — une balle morte — traversa la couverture de laine, perça le drapeau et entra profondément dans le corps.

Il fit recoudre le drapeau et la chair.

Vers la fin de décembre, il reprit la campagne, presque guéri. A la retraite du Mans, il fut fait prisonnier. Pour le coup, il allait être obligé d'user de ruses de toutes sortes pour sauver son drapeau. Faut-il raconter les angoisses par lesquelles le malheureux passa ?

Tout cœur français les comprendra.

Il en quitta pour un instant le précieux dépôt. Enfin, en mars, il peut rentrer en France. Il fait le second siège : seconde blessure, encore en pleine poitrine.

Ce ne fut qu'au mois d'août qu'il rendit le

drapeau ! arracher à la honte de ses frères ce glorieux emblème où sont cousues les couleurs de la France.

Ce fut une inspiration. Il prit un couteau dans sa poche et coupa l'étoffe au ras de la hampe, puis il brisa l'aigle dorée et l'enterra ; ensuite il roula le drapeau autour de son corps et pris son élan, après avoir fait le signe de la croix.

Ce fut comme l'éclair.

Une vingtaine de coups de fusils éclatèrent dans la nuit, sans l'atteindre. Lui était allé se jeter à l'eau, en passant à travers les balles, qu'il craignait tellement. A vrai dire, il s'en était inquiété fort peu. Le courant du fleuve l'entraînait. Il fit la planche et se laissa aller. De temps en temps, il heurtait des obstacles flottants ; alors il était forcé de les écarter avec la main pour ne pas être arrêté.

Vers le milieu de la nuit, la lune se dégagea des nuages : un rayon tomba d'aplomb sur le fleuve. Le jeune zouave jeta un cri terrible. Ces obstacles qui flottaient, c'étaient des cadavres !...

Les cadavres des Français qui suivaient lentement le cours de l'eau. Il y avait des figures grimaçantes, des visages crispés, des physionomies calmes. Le malheureux sentait l'angoisse le prendre aux cheveux. Enfin il résista.

Le soleil était levé, quand, voyant les rives désertes, il prit un peu de forces et nagea vers le bord. Il était temps ; à peine pouvait-il respirer encore. En tout cas, il était sauvé : il était en Belgique.

Il ne s'y arrêta que le temps de se reposer. Un long sommeil le remit de toutes ses fatigues. Dès que ses forces furent revenues, il prit le chemin de France. Son drapeau ne l'avait pas quitté. A Bruxelles, il lui avait fait faire une sorte de couverture en laine, et le gardait précieusement caché.

Il gagne péniblement Tours. Oh ! son but était bien simple. Il consistait à se rendre à la préfecture, domicile du sire Gambetta, et lui dire :

— Voici un drapeau de la France que j'ai sauvé !

Il arrive.

Dans l'antichambre, un capitaine des hussards de la délivrance causait avec un commandant des vengeurs de la mort. Vous connaissez les vengeurs de la mort. Ce sont ces héroïques soldats qui ne se battaient que « la nuit et au poignard ! » — Historique, hélas !

Ce capitaine et ce commandant causaient en buvant de l'absinthe.

Un peu plus loin, passaient et repassaient des bohèmes qui allaient l'un à X... comme préfet, l'autre à Y... comme ambassadeur. Quand il avait mené la vie à grandes guides à Paris, il les avait tous plus ou moins connus, ces bohèmes, ces impuissants de toutes les carrières, qu'une révolution soudaine avait changés en fonctionnaires de l'Etat.

Cette image du pays mis en coupe réglée le révolta, et lui fit mal. Il pensa aux malheureux mobiles crevant de froid et de faim, pendant que ces gens-là s'amusaient, riaient, buvaient ou faisaient la curée.

Le dégoût le prit ; il se leva :

Enfin, l'Indépendance de l'Ouest a adressé la lettre suivante aux députés de la Loire-Inférieure :

« A Messieurs les députés de la Loire-Inférieure.

» Ce serait faillir aux devoirs que nous imposent la situation actuelle de la France et nos sentiments aussi conservateurs que républicains, que de rester inactifs devant le mouvement anti-monarchique qui va se généralisant dans toute la France, sous forme d'adresses ou d'appels aux divers députés de l'Assemblée nationale.

» Pour notre compte, nous nous adressons hautement à MM. Doré-Graslin, Babin-Chevaye, de la Pervençère, Fidèle Simon, et nous leur demandons de vouloir bien nous rassurer sur la conduite qu'ils tiendront à la rentrée de la Chambre, la question étant posée entre la monarchie du comte de Chambord et la République.

» Si nous faisons particulièrement cet appel à ces quatre honorables députés, c'est qu'ils se sont généralement tenus en dehors des coteries; que, représentants d'un département avant tout industriel, commercial, agricole, ils se sont surtout appliqués à en sauvegarder les intérêts, sans se mêler aux luttes stériles des partis; et aussi, qu'ils ont donné à la cause libérale des gages indéniables.

» Au nom des intérêts du département, au nom de la cause libérale, nous leur demandons s'ils voteront contre la monarchie.

» Restaurer la monarchie, c'est encore une révolution. Or, le pays est las des révolutions; il se souvient avec terreur du mal que lui ont fait les changements incessants de gouvernement; et c'est un mal dont il souffre encore. Les révolutions entravent tout, brisent tout; elles compromettent les fortunes qui semblent les mieux assises, arrêtent le travail, suspendent les transactions commerciales, jettent le trouble dans les affaires privées aussi bien que dans les affaires publiques.

» Nous sommes persuadés que les honorables députés, auxquels nous faisons appel, ne voudront point, en songeant à de telles conséquences, appuyer de leurs votes une révolution nouvelle.

» Ce n'est pas tout.

» On pourrait admettre à la rigueur une monarchie; mais non pas celle qu'on nous propose. Ce qu'on nous offre, ce n'est pas la monarchie constitutionnelle, quoiqu'on dise; c'est le retour pur et simple à l'ancien régime.

» Car enfin d'après l'entrevue de Salzbourg, de quelle façon la question se pose-t-elle? On n'affirme carrément que les droits du roi; on parle bien de ceux de la nation, mais en les subordonnant aux prérogatives royales. Pour s'en convaincre, il suffit de lire la note publiée par le *Journal de Paris*.

» De cette note il ressort clairement que les libertés publiques seront octroyées par le roi. C'est faire de la nation la propriété, la chose du roi, comme avant 1789; la France ne peut aujourd'hui accepter les concessions de la royauté; bien au contraire, c'est à elle d'imposer à la royauté ses conditions.

Ce droit imprescriptible, elle l'a revendiqué hautement par la Révolution de 1789, dont on veut aujourd'hui défaire l'œuvre. Elle a lutté depuis, chaque jour, pour le défendre contre des attaques aussi injustes que passionnées. Elle lutte encore, aujourd'hui, alors que tous les autres peuples ont la jouissance incontestée de ce droit incontestable qui assure leur indépendance et affirme leur nationalité. Tel a toujours été le sort de la France.

» Eh bien! une telle lutte peut-elle durer longtemps encore, sans nuire à l'intérêt public? Une monarchie, fondée en dehors du droit national et sur une théorie aussi absolue que celle du droit divin, comme prétend l'être la monarchie du comte de Chambord, même en donnant tout d'abord des gages aux constitutionnels, peut-elle bien être longtemps libérale, malgré le désir qu'elle en ait? C'est impossible, par principe; et nous ne souhaitons qu'une chose, c'est que l'on n'en fasse pas l'expérience.

» L'expérience, en effet, en serait fatale à la France; et nous espérons que les honorables représentants auxquels nous nous adressons voudront lui épargner une telle épreuve. Pour nous, si notre parole est entendue, nous serons largement récompensés, en songeant que nous avons pu être utiles à la cause libérale; si le contraire arrive, nous aurons du moins la conscience d'avoir fait notre devoir.

» A cette heure, où il importe pour chaque parti de se compter; nous croyons que nos députés feront bien de déclarer, comme nous croyons bien faire de leur demander, s'ils voteront pour ou contre la Restauration du comte de Chambord.

» L'INDÉPENDANCE DE L'OUEST. »

Nouvelles extérieures.

ESPAGNE.

Les dépêches adressées de Carthagène aux journaux anglais ne permettent plus de douter que le blocus de cette ville n'ait été levé. Lobo s'est enfui devant les frégates insurgées qui lui offraient la bataille, et la marche de son escadre a été si rapide que l'ennemi n'a pu réussir à l'approcher.

On sait qu'il a été aussitôt destitué par les ministres de Madrid. Les frégates carthagénoises ont marché sous vapeur tout le long de la côte sans être inquiétées; le *Fernando Catolico* s'est arrêté le 16 devant Pordan, où il a fait des provisions, malgré les efforts du brigadier Carmona.

Don Carlos est toujours à Estella, défiant toutes les tentatives de Moriones. Ce dernier a reçu l'ordre de s'emparer de la place; mais il a répondu que cela lui serait impossible s'il ne recevait au moins 10,000 hommes de renfort. On aura de la peine à les lui trouver.

Loma et Lizzaraga se sont rencontrés, le 14, près de Tolosa; le résultat de l'engagement a été favorable aux carlistes. Loma a perdu beaucoup de monde.

Une dépêche de Valence, datée du 13,

drapeau à l'état-major de la place, et raconta l'histoire que vous venez de lire.

Ce jeune homme s'appelle M. Louis de Cerre.

Voilà une histoire qui a l'air bien simple, n'est-ce pas? La *République française*, le *Siècle* et autres feuilles, qui font métier de détruire le patriotisme en France, riront sans doute de ce pauvre naïf qui risqua vingt fois sa vie pour sauver un morceau d'étoffe...

O drapeau, qu'as-tu donc en toi de si fort et de si puissant pour que chaque Français soit prêt à te sacrifier sa vie?... Le drapeau, voyez-vous, c'est l'image même de la patrie. Lorsque l'heure de la bataille a sonné, le drapeau, c'est la patrie elle-même. C'est elle qui flotte entre ses plis, c'est elle qui se tient debout, droite et forte, à travers ses couleurs rayonnantes...

Ce qui m'a ému dans cette histoire, je vais vous le dire: c'est moins l'héroïsme de ce jeune homme que l'emblème qu'il signifie.

Ce jeune zouave était un incrédule, un indifférent. C'est le drapeau en danger qui en a fait un héros.

Puisque la patrie, c'est la France, pourquoi ne referions-nous pas des hommes pour l'avenir, nous aussi?

Albert DELPIT.

RETOUR DE L'EXILÉ.

Toujours nous louvoyons de récif en récif, Ballottés par les vents de la démagogie. Un seul homme aujourd'hui peut sauver notre esquisse, Sur lequel Mac-Mahon est sans cesse en vigie.

Cet homme, que la France appelle à son secours, Et qui, dans son exil, montre tant d'énergie, Saura de ses malheurs interrompre le cours, Et dompter tous ces fous qui menacent sa vie.

Dieu nous le rend, enfin, l'exilé de Chambord, Pour nous faire gagner, malgré vents et marées, La rive du Salut, débarquer en un port Où paix, sécurité nous seront assurées.

annonce que les carlistes ont pénétré dans Pedralva, sous les ordres de Santes. Segarra, avec 2,200 hommes, assiégeait Ymaroz où il a été rejoint par Cucala. Au même moment Santes arrivait à Chelva, sans rencontrer une seule compagnie républicaine.

AUTRICHE.

D'après un télégramme de Vienne, « Son Altesse Royale le prince Henri, comte de Chambord, a quitté Salzbourg samedi dans la nuit, pour se rendre au château de Puchleim. »

La publication de cette note dans la feuille officielle de Vienne, et à un endroit du journal réservé spécialement aux communications concernant les têtes couronnées et les souverains reconnus, a produit une certaine sensation dans les cercles politiques de Vienne.

L'empereur d'Allemagne est arrivé, le 17, à Saint-Hippolyte (Autriche), où il était attendu par l'empereur d'Autriche.

Les deux monarques se sont embrassés cordialement; l'empereur d'Autriche a tendu la main à M. de Bismark; il a salué la suite de l'empereur Guillaume. Les autorités et l'évêque de Saint-Hippolyte étaient venus à la gare.

Après déjeuner, les deux empereurs sont partis pour Vienne, où ils sont arrivés à 3 heures 45. Ils étaient attendus à la gare de Penzing par le prince impérial, les archiducs et autres personnages princiers. L'empereur a salué cordialement le prince impérial, en lui serrant la main. Après la présentation des archiducs et de leur suite, leurs majestés se sont rendues au château de Schönbrunn; elles ont été vivement acclamées par une foule nombreuse.

L'impératrice d'Autriche s'est fait excuser auprès de l'empereur Guillaume de ne pas pouvoir venir à Vienne, mais elle est retenue au château de Gœdelloe par une légère indisposition.

Cette pauvre impératrice est toujours indisposée quand il s'agit de recevoir l'empereur Guillaume.

PROCÈS

DE

M. LE MARÉCHAL BAZAINE

1^{er} Conseil de guerre, à Trianon.

PRÉSIDENCE DE M. LE GÉNÉRAL DE DIVISION DUC D'AUMALE.

Audience du lundi 20 octobre.

A midi et demi, le conseil entre en séance.

Le premier témoin appelé est le maréchal Le Bœuf.

Il dit qu'il connaissait le maréchal depuis l'expédition de Crimée.

D'après le maréchal Le Bœuf, la responsabilité des opérations ne lui appartient qu'à partir du 13

Je l'espère, j'y compte, il ne saurait trahir; Ses lettres, son langage et sa noble conduite Nous sont les sûrs garants d'un heureux avenir. La France au désespoir n'en sera plus réduite!

Grande, forte, prospère, elle aura, désormais, Parmi les nations sa place bien marquée; Et, marchant la première en tête du progrès, Avec lui se verra respectée, honorée.

Voilà ce qu'il promet, ce dernier des Bourbons, Neveu de saint Louis, notre roi légitime, Qui reçoit franchement nos institutions Et nullement ne songe à rétablir la dime.

P.-D.

APPEL AUX POÈTES.

Le onzième concours poétique ouvert à Bordeaux le 15 août, sera clos le 1^{er} décembre 1873. Six médailles seront décernées.

Demander le programme, qui est adressé franco, à M. Evariste CARRANCE, président du Comité, 92, route d'Espagne, à Bordeaux (Gironde). — *Affranchir*.

août, quoique nommé au commandement le 5 août.

L'effectif était de 170,688 hommes et 39,000 chevaux.

Le maréchal Le Bœuf confirme le refus du commandement par le maréchal Bazaine. Il ne l'a accepté que sur les instances du maréchal Canrobert.

Le maréchal Bazaine avait le 13 l'intention de faire un mouvement offensif.

Ce jour-là, l'empereur avait le projet de faire replier l'armée sur Châlons.

L'empereur, assistant à la bataille de Borny, regretta le temps qu'elle faisait perdre à l'armée.

En lui confiant, le 5 août, le commandement du 3^e corps, l'empereur a restreint l'autorité du maréchal Bazaine aux opérations militaires. L'état-major général avait la responsabilité des directions de service.

Le maréchal Le Bœuf dit que, le 7 août, l'empereur a directement donné à Ladmirault l'ordre d'arrêter le mouvement de retraite donné par le maréchal Bazaine.

Le général Frossard a aussi reçu directement de l'empereur des ordres d'opérations sans l'intermédiaire du maréchal Bazaine.

Le maréchal Lebœuf a donné sa démission le 7; celle de ministre a seule été acceptée; tout en restant major général, l'empereur a pu donner directement des ordres aux chefs de corps.

Le maréchal Bazaine n'avait pas la connaissance du détail des reconnaissances et autres petites opérations de guerre.

L'état-major général est responsable de la non-destruction des ponts de Pont-à-Mousson et Novéans, lorsque les détachements du général Marguerite ont évacué ces points.

Le général Jarras était très au courant des détails de service. C'était à lui à renseigner le maréchal Bazaine.

Le maréchal Bazaine n'a manifesté aucun mécontentement lorsque de commandant général de l'armée de Lorraine il est devenu simple commandant du 3^e corps.

Le plan du maréchal Niel a été abandonné par suite de considérations de politique extérieure.

Le général Lebrun est entendu ensuite. Il dit qu'au moment de la prise du commandement par le maréchal Bazaine, le chef du génie avait l'ordre de construire le plus de ponts possible sur la Moselle et la Meuse.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Samedi dernier, le sieur Jacques Préau, cultivateur au Thourel, canton de Gennes, revenait des champs, monté sur sa charrette que menait un jeune cheval. Tout-à-coup, l'animal se jeta de côté et partit au galop. Dans ce mouvement, Préau tomba sur la croupe du cheval, puis sur le sol, et une roue lui passa sur le bas ventre. Ramené chez lui par ses voisins, il ne tarda pas à perdre connaissance, et, dès le soir, il expirait au milieu d'atroces souffrances.

LES VINS ROUGES DE SAUMUR.

On écrit de Saumur au *Moniteur vinicole*:

« Les vendanges de rouge commencent à peu près partout; quelques propriétaires ont cependant ramassé leurs raisins vers la fin de la semaine dernière, mais c'est le très-petit nombre.

» La récolte dans le Saumurois eût été celle d'une bonne année, si n'eût été la maladie de l'oïdium, qui a fait de très-grands progrès cette année, et réduit de beaucoup les espérances formées par les propriétaires après les gelées de mai, qui ne les avaient pas atteints.

» La qualité sera bonne, vu le temps extrêmement propice de ces jours derniers, mais les quelques propriétaires qui ont vendangé se plaignent du peu de rendement du raisin au pressurage.

» L'oïdium, joint au peu de rendement et aux immenses quantités achetées l'année dernière dans le Saumurois par d'importantes maisons d'Épernay et Reims, ont engagé tout d'abord les propriétaires à tenir le prix de leurs vins, pour le commerce des champagnes, à des taux fort élevés, que le manque de preneurs, sauf quelques ventes faites pour la Champagne, n'a pu maintenir.

» Varrains, Chacé et Saint-Cyr, qui possèdent après Champigny les meilleurs crus de vins rouges du Saumurois, on vendu sa-

medi dernier (jour de marché) sur le pied de 130 francs la barrique de 230 litres, livrables après le soutirage de 24 heures, fûts à fournir par l'acheteur.

» On nous signale cependant plusieurs ventes au-dessous de ce prix et même à 115 francs, ce qui ne nous étonnerait pas, les propriétaires des trois communes ci-dessus craignant de ne pouvoir vendre leurs vins, une fois cuvés, à des prix aussi rémunérateurs.

» Le commerce des Champagnes à Saumur, quoique fortement concurrencé par la Champagne elle-même, qui vient lui enlever une notable partie de ses vins, n'en est pas moins très-florissant, et en présence de l'augmentation considérable du prix des vins et des bouteilles, se voit aujourd'hui dans la nécessité absolue d'élever à son tour ses prix de vente; d'autant que l'expédition a été généralement fort active cette année et qu'il ne reste guère plus sur place qu'une quantité relativement peu importante des tirages de ces dernières années.

» C'est là du reste ce qu'ont bien compris les commerçants français et étrangers, qui dès aujourd'hui préfèrent faire leurs provisions avec une petite hausse déjà faite sur les anciens prix, que d'attendre que cette hausse ait atteint son maximum, ce qui ne pourra manquer d'avoir lieu dans un temps malheureusement très-prochain.»

PERCEPTION DE SAUMUR.

Les personnes qui acquittent leurs contributions en deux termes sont priées de se libérer en soldant le deuxième terme échu fin septembre.

Dernières Nouvelles.

M. Thiers, dit l'Événement, n'est nullement inquiet sur le résultat de la bataille qui va s'engager; il paraît croire que l'Assemblée sera réunie le 27 octobre et que le coup d'Etat parlementaire sera mené à précipitation par les chefs de la Droite. M. Thiers part ce soir pour Anzin, mais il sera de retour mardi.

Toutes les réunions de la majorité de l'Assemblée sont convoquées pour mercredi. C'est alors seulement qu'une décision sera prise relativement à la convocation anticipée de l'Assemblée nationale.

Pour les articles non signés: P. GODET.

Théâtre de Saumur.

Direction de M. Henri CHANTILLY.

Judi 23 octobre 1873,

LA BELLE HÉLÈNE

Opéra-bouffe en 3 actes, de MM. Henri Meilhac et Ludovic Halévy, musique d'Offenbach.

M. Patras remplira le rôle de Paris, fils du roi Priam; M^{me} Noubel celui d'Hélène, reine de Sparte. Le spectacle commencera par:

UN CAPRICE, comédie en un acte, d'Alfred de Musset.

Sommaire du MAGASIN PITTORESQUE (septembre 1873), à 60 centimes par numéro mensuel:

Texte.

N° 36. — L'Attente à propos du tableau de Bilet. — La Main malheureuse, nouvelle (suite). — La Lampe de Galilée. — Une Pirogue de course au Cambodge. — Histoire d'un naturaliste (suite). — La Boussole. — Le Temps est un grand maître. — L'Arnica des montagnes.

N° 37. — L'Anio. — La Main malheureuse, nouvelle (suite). — La Médecine antique et les bains froids en hiver. — Améliorations sociales. — Le Figuier sycamore. — Mémoires d'Edward lord Herbert de Chisbury (suite). — Menteurs. — Le Fleuve Amour et ses curiosités ethnographiques (fin).

N° 38. — La Pélerine. — La Main malheureuse, nouvelle (suite). — Les Ecoles primaires de Morceaux (Landes). — Crustacés comestibles de nos côtes: le Homard. — Histoire d'un naturaliste (fin). — On se cherche, on se fuit. — Activité de l'esprit. — Instinct ou raisonnement? — Enterrement d'un génie.

N° 39. — Les Moulins à Pompéi. — La Main malheureuse, nouvelle (suite). — Mes amis inconnus. — L'Ivrogne. — Nourriture de l'éléphant. — Les Ardennes (suite). — Un Aquarium microscopique (suite).

Gravures.

N° 36. — L'Attente, par Bilet (Salon de 1872; Peinture). — Lampe de bronze, dans le Dôme de Pise. — Pirogue de course au Cambodge. — Jeune plante d'Arnica.

N° 37. — Bords du Teverone (Anio). — Figuier sycamore sur la place Esbekyeh, au Caire. — Magasin gholde. — Canot en écorce de bouleau des Toungousse de l'Amour central.

N° 38. — Retour du pèlerinage, par Jules Salles (Salon de 1872; Peinture). — Le Homard. — Les Funérailles d'un génie, tableau attribué au Poussin (Musée de Vienne).

N° 39. — Une Boulangerie à Pompéi, d'après une photographie. — Les Ardennes: Camp de bûcherons; Essartage (2 grav.). — Un Aquarium microscopique (fig. 8, 9, 10 et 11).

LES FRÈRES MAHON, médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, « obtiennent mille guérisons par an; terme moyen. » — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, partres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Angers, à la pharmacie MENTÈRE, place du Pilon.

COURRIER MÉDICAL. — « Les dentifrices du docteur J.-V. BONN nous ont été présentés, et leurs formules soumises à notre examen; nous n'hésitons pas à déclarer que nous avons pu reconnaître en ces produits les qualités essentielles de tout bon dentifrice; nous en recommandons l'usage. »

Il est incontestable que l'eau dentifrice du docteur J.-V. Bonn ainsi que sa poudre et opiat sont les produits de ce genre les plus efficaces, les plus agréables et les plus avantageux. Les récompenses aux expositions de Paris 1867, Havre 1868, et son admission à celle de Vienne, confirment encore la véracité de ce dire. Ces produits se trouvent chez tous les marchands de parfumerie. — Dépôt général à Paris, MM. V. Achard et C^o, 44, rue des Petites-Écuries. — Fabrique à Pantin.

P. GODET, propriétaire-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 20 OCTOBRE 1873.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.	Dernier cours.	Hausse	Baisse.
3 % jouissance 1 ^{er} juin. 72.	57	40	Crédit Foncier, act. 500 f. 250 p.	805	5	C. gén. Transatlantique, j. juill.	275	5	Canal de Suez, jouiss. janv. 70.	435	5
4 1/2 % jouiss. mars.	82	50	Soc. gén. de Crédit industriel et comm., 125 fr. p. j. nov.	645	5	Crédit Mobilier esp., j. juillet.	383	75	Société autrichienne, j. janv.	357	5
4 % jouissance 22 septembre.	70	50	Crédit Mobilier	360	5	Crédit foncier d'Autriche	580	5			
5 % Emprunt 1871	92	50	Charentes, 400 fr. p. j. août.	357	50	Est, jouissance nov.	511	25			
Emprunt 1872	93	20	Est, jouissance nov.	511	25	Paris-Lyon-Méditerranée, j. nov.	895	5			
— libéré	92	52	Midi, jouissance juillet.	895	5	Midi, jouissance juillet.	590	5			
Dép. de la Seine, emprunt 1857	210	50	Nord, jouissance juillet.	1002	50	Nord, jouissance juillet.	810	10			
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	400	50	Orléans, jouissance octobre.	810	10	Ouest, jouissance juillet, 65.	505	5			
— 1865, 4 %	437	50	Ouest, jouissance juillet, 65.	505	5	Yendée, 250 fr. p. j. juill.	905	5			
— 1869, 3 % t. payé.	282	50	Compagnie parisienne du Gaz.	687	50	Société Immobilière, j. janv.	14	5			
— 1871, 3 % 70 fr. payé.	246	50									
Banque de France, j. juillet.	4315	5									
Comptoir d'escompte, j. août.	527	50									
Crédit agricole, 200 f. p. j. juill.	435	50									
Crédit Foncier colonial, 250 fr.	360	5									

GARE DE SAUMUR (Service d'été, 5 mai).

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS.
2 heures 09 minutes du matin, express-poste.
6 — 45 — — (s'arrête à Angers), omnibus.
9 — 02 — — omnibus.
1 — 33 — — soir, —
4 — 13 — — express.
7 — 27 — — omnibus.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS.
3 heures 03 minutes du matin, omnibus-mixte.
8 — 20 — — omnibus.
9 — 50 — — express.
12 — 38 — — soir, omnibus.
4 — 44 — — —
10 — 30 — — express-poste.
Le train d'Angers, qui s'arrête à Saumur, arrive à 6 h. 35.

Etude de M^e LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE MAISON

Rue de Fenet, n° 18 et 20, et rue du Bellay, n° 5,

ET UNE CAVE EN ROC, cour Leroux. S'adresser audit notaire. (420)

Etude de M^e LAUMONIER, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UNE MAISON

Sise à Saumur, rue Neuve-Beaurepaire,

Joignant d'un côté M^{me} veuve Lambert, d'autre côté M. Girard, avocat, occupée autrefois par M. Guénois.

Cette maison est nouvellement restaurée. Joli petit jardin sur la rue avec grille, terrasse avec balcon au-dessus de l'entrée.

Conditions avantageuses. S'adresser à M^e LAUMONIER, notaire. (106)

M^e LE BLAYE, notaire à Saumur, demande un petit clerc.

A LOUER Présentement, UNE MAISON

Rue de l'Echelle, Anciennement occupée par la Société du Fort. S'adresser au Frère Directeur de l'Ecole chrétienne.

A LOUER PRÉSENTEMENT, UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, avec cour, écurie, remise et vastes magasins.

S'adresser à M. FORGE. (98)

A VENDRE D'OCCASION, QUATRE BELLES LAMPES

Dont deux en porcelaine. S'adresser à M. François PERCHER, à Saumur. (195)

A VENDRE D'OCCASION, DEUX BONS CASIERS, de grandeurs différentes, pouvant convenir à un coiffeur ou à un marchand grainetier.

S'adresser au bureau du journal.

A AFFERMER Pour entrer en jouissance de suite, Soixante-onze ares cinquante centiares de terre, enclos de murs, au canton des Moulins, à Saumur,

Et pour la Saint-Jean 1874, Un logement et un moulin, dans le même enclos. S'adresser au bureau du journal.

LEÇONS D'ALLEMAND A domicile et autres, Par M^{me} MÉNARD, ALLEMANDE D'ORIGINE. S'adresser rue Saint-Nicolas, n° 3: Le matin, de neuf heures à dix heures; le soir, de une heure à trois heures.

UN HOMME de 35 ans, muni de bons certificats, demande un emploi. S'adresser au bureau du journal.

FABRIQUE D'ENCRE de PASQUIER, pharmacien, rue du Marché-Noir, Saumur. Cette encre est inaltérable et n'oxyde pas les plumes métalliques.

VENTE AU RABAIS D'OUVRAGES DIVERS

Dictionnaire de FELLER, 8 volumes grand in-8°. Dictionnaire de la Conversation, 16 vol. Histoire universelle de l'Eglise catholique, par l'abbé ROHRBACHER, 30 vol. in-8°. Conférences d'Angers, belle édition. Histoire ancienne, } par ROLLIN. — romaine, } MASSILLON, et quantité d'autres ouvrages. Rue du Marché-Noir.

Changeement de Domicile. M. DURAND ARQUEBUSIER, Rue d'Orléans, 7, ancienne maison Marchand, A SAUMUR,

A l'honneur d'informer sa clientèle que, pour cause d'agrandissement, il vient de transférer son établissement rue d'Orléans, 7, maison Marchand. Fusils Lefauchaux et à baguette, carabines Flobert, revolvers en tous genres et de tous modèles, etc. Grand choix d'articles de chasse. Entrepôt de poudres et de plomb. Réparations et mises à neuf de toutes espèces d'armes. Grand dépôt de feux d'artifice.

Saumur, imprimerie de P. GODET.

COMPAGNIE ANGLAISE DES ENGRAIS SEULE CONCESSIONNAIRE DE LA VOIRIE DE BONDY

POUDRETTE DE BONDY NITRATÉE ENRICHIE

80 fr. en vrac à la Voirie. } les 1,000 kil. de 12 hect. 1/2.
90 fr. en gare de Noisy (sacs perdus).

ENGRAIS RICHE DE BONDY

DOSAGE GARANTI. — 5 à 6 p. 100 d'azote, 10 à 12 p. 100 d'acide phosph., 30 fr. les 100 kilog. en gare de Noisy.

PAIEMENT: 4^e comptant, 50/0 d'escompte; — 2^e traite acceptée à 3 mois, escompte 2 1/2; — 3^e traite acceptée à 6 mois sans escompte.

AGENT GÉNÉRAL: TH. PILTER, 68, quai de Jemmapes, Paris.